

Le 23 févr. 2019, à 12:13, "> COZ IDF (par Internet)" <notilus-inbox@contact-everyone.fr>
a écrit:

Madame la Maire,
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au regard des prévisions d'AirParif et conformément à l'arrêté interpréfectoral du 19 décembre 2016 instituant un dispositif d'urgence en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant en Île-de-France, la procédure d'alerte est déclenchée.

Afin d'échanger sur la mise en œuvre d'éventuelles mesures visant à réduire les émissions polluantes, le Préfet de Police, Michel Delpuech, vous invite à participer, ou à vous faire représenter, conformément à l'arrêté interpréfectoral pré-cité, à une audioconférence ce jour à 13h00.

Pour participer à cette audioconférence, vous devez composer le numéro de téléphone suivant:

--- 01 58 72 51 77 ---

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :

pp-sqzds@interieur.gouv.fr.

Cordialement,